



Organisation, performances et avenir de la production avicole en Algérie

Fenardji F.

in

Sauveur B. (ed.).
L'aviculture en Méditerranée

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 7

1990

pages 253-261

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=C1901600>

To cite this article / Pour citer cet article

Fenardji F. **Organisation, performances et avenir de la production avicole en Algérie.** In : Sauveur B. (ed.). *L'aviculture en Méditerranée*. Montpellier : CIHEAM, 1990. p. 253-261 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 7)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>



Organisation, performances et avenir de la production avicole en Algérie (*)

Faycal FENARDJI

Institut de Développement des Petits Elevages,
Oued el Kerma, Birkhadem (Algérie)

I. – Introduction

L'Aviculture est indéniablement la branche des productions animales qui a enregistré en Algérie le développement le plus remarquable au cours de ces quinze dernières années.

Au lendemain de l'indépendance (1962) et jusqu'à 1970, l'aviculture était essentiellement fermière sans organisation particulière. Les produits d'origine animale et particulièrement avicoles occupaient une place très modeste dans la structure de la ration alimentaire de l'Algérien. Ainsi une première enquête nationale⁽¹⁾ réalisée en 1966-67, faisait apparaître que la ration contenait 7,8 gr/jour de protéines animales ; une seconde enquête⁽²⁾ effectuée en 1979-1980 estimait à 13,40 gr/jour les protéines animales dans la ration, ce qui se rapproche des recommandations de la FAO-OMS fixées pour les pays en voie de développement à 16 gr/Jour.

Cette augmentation de l'apport protéique d'origine animale dans la ration est dû essentiellement à l'intérêt accordé au développement de l'aviculture. A travers les différents plans de développement, l'Algérie a opté pour la mise en place d'un circuit avicole moderne. L'évolution de la production Avicole, les implications du programme avicole et les problèmes engendrés sont analysés dans le présent rapport.

Sur le plan historique, nous distinguons trois périodes différentes du point de vue organisationnel :

- 1) La période 1969-1979 qui constitue l'amorce du programme de développement des productions animales, dont l'aviculture ;*
- 2) La période 1980-1984 qui a vu la mise en place d'un programme spécial pour l'aviculture, le «Plan avicole» visant une réorganisation du secteur avicole ;*
- 3) La période en cours 1985-1989 qui se situe dans le cadre du 2ème Plan quinquennal.*

(*) Cette communication a été présentée au séminaire de Belgrade par M. Azzedine SAKRAOUI.

⁽¹⁾ Enquête effectuée par l'AARDES en 1966-67 sur le thème : «Consommation et budgets des ménages».

⁽²⁾ Enquête effectuée par le Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire.

II. – Evolution de l'aviculture en Algérie

1. Avant 1969

La production avicole reposait sur l'élevage familial et quelques micro-unités de production qui ne couvraient qu'une faible partie de la consommation de l'ordre de 250 gr/habitant/an de viande blanche.

2. De 1969 à 1979

Cette période s'est caractérisée par la création de structures visant à organiser le secteur de la production.

A. Organisation

a) Les structures d'environnement

L'Office National des Aliments du Bétail (ONAB)

L'ONAB fut créé en 1969 ; il avait plusieurs missions :

- La fabrication des aliments du bétail ;
- La régulation du marché des viandes rouges ;
- Le développement de l'élevage avicole.

Dans le but de dominer l'activité avicole, l'ONAB a installé d'importantes unités :

- En amont de la production, les objectifs étaient d'apporter la quasi-totalité des facteurs de production ;
- En aval, l'objectif était d'assurer une certaine part des produits finis afin de réguler quelque peu le marché au niveau des grands centres urbains et de mettre en place un réseau d'abattage afin de commencer à moderniser ce circuit et de récupérer une part des produits finis.

Les coopératives avicoles

A partir de 1974, il y a eu création de six coopératives avicoles de Wilaya qui devaient assurer :

- La distribution des facteurs de production ;
- Le suivi technique des producteurs ;
- L'appui technique et la vulgarisation des aviculteurs.

Malheureusement, ces coopératives n'ont pu jouer pleinement le rôle qui leur fut attribué en raison du manque de cadres spécialisés en aviculture et de moyens matériels.

Ces structures avaient été mises en place grâce à des initiatives locales et n'avaient de ce fait pas reçu tout le financement et l'encadrement nécessaires.

b) Les producteurs

Secteur autogéré : Avant 1974, un très petit nombre de domaines agricoles, qui possédaient d'anciennes infrastructures, pratiquaient l'élevage du poulet de chair. A partir de 1975-1976, certains directeurs régionaux de l'agriculture ont cherché à renforcer ce secteur pour rentabiliser les domaines. En outre, des enveloppes financières importantes ont été allouées aux communes sous forme de plans communaux de développement. Toutefois, par rapport à la production nationale, la participation de ce secteur est restée très faible.

Secteur privé : C'est lui qui, tout au long de la décennie, est resté le plus grand producteur. Possédant de l'ordre de 75% de la capacité d'incubation, sa part de production en poulets de chair

et en oeufs de consommation représentait en 1979, respectivement 75% et 55% environ de la production nationale.

B. Evolution de la production de la consommation annuelle par habitant de viande blanche et d'oeufs de consommation

A travers les chiffres énoncés dans le tableau, nous remarquons que la production de viande blanche a augmenté sans cesse. Un bond considérable a été réalisé vers l'année 1975, du fait de l'entrée en production des unités de l'office. La production d'oeufs de consommation, quant à elle, n'a pas beaucoup évolué, la consommation était ajustée par des importations.

C. Bilan de la décennie

La mise en place d'importants programmes a engendré certains problèmes de maîtrise de cette aviculture moderne :

- maîtrise insuffisante de la technique et de la gestion du fait de la taille importante des centres de production,
- personnel insuffisamment qualifié,
- maintenance mal assurée (cf. chapitre IV).

Toutefois cette étape peut être considérée comme ayant été nécessaire à la maturation et au développement de l'aviculture. Suite aux insuffisances constatées, de nouvelles orientations et une nouvelle organisation globale de l'aviculture permirent de dresser un plan avicole de 1980 à 1984.

3. Le plan avicole 1980 à 1984

A. Stratégie globale

Les grandes idées qui ont prévalu sont les suivantes :

- restructuration de l'ONAB,
- généralisation de l'aviculture sur toutes les Wilaya,
- volonté de faire produire les produits finis par les producteurs (privés et domaines) et non plus par les structures de l'état.

B. Organisation

a) Les structures d'environnement

La restructuration de l'ONAB ainsi que la création de nouvelles structures d'appui à la production avicole ont permis de lancer le plan de développement dans les meilleures conditions.

- L'ONAB n'est plus chargé que de la fabrication des aliments du bétail.
- L'Office National des Approvisionnements et Services Agricoles (ONAPSA) est chargé d'assurer la distribution de l'aliment et des produits vétérinaires.
- Trois offices régionaux de l'aviculture, issus de la restructuration de l'ONAB rayonnent sur les régions Est, Ouest et Centre du pays. Créés pour prendre en charge uniquement la production avicole, ils sont chargés de fournir les facteurs de production.
- L'Institut de Développement des Petits Elevages (IDPE), créé en 1978, est chargé de l'expérimentation, et participe au perfectionnement et à la vulgarisation.

Durant cette période, l'installation des coopératives avicoles est généralisée à toutes les Wilaya du pays. La coopérative conserve les rôles définis auparavant (période 69-79) mais l'Etat a planifié de les doter de moyens humains et matériels.

b) Les producteurs

Cette période se caractérise par l'encouragement des secteurs autogéré et privé qui sont chargés de la production des produits finis. Chaque domaine ou presque doit avoir un atelier avicole, la priorité étant donnée à l'oeuf de consommation.

Au niveau du secteur privé, le souci est de sécuriser les aviculteurs grâce à une programmation rigoureuse, et de leur garantir l'écoulement de leurs produits.

Afin d'harmoniser la taille des ateliers de production, des modèles sont fixés :

- pour la chair : poulaillers de 5 000 et 10 000,
- pour la ponte : poulaillers de 2 500 - 5 000 et 12 000.

C. Evolution de la production et de la consommation annuelles par habitant, de viande blanche et d'oeufs de consommation

D. Bilan de la période 1980-84

Les résultats obtenus au cours du premier plan avicole ont montré une meilleure prise en charge du développement de l'aviculture, qui s'est traduite par des niveaux de réalisation des objectifs assez remarquables comparés à ceux de 1979. Le plan 85/89, qui est plus ambitieux que le précédent, demande encore plus de coordination et une meilleure maîtrise, pour la réussite des objectifs.

4. Deuxième plan quinquennal 1985-1989

Il constitue une continuité du plan précédent avec cependant une augmentation des objectifs de consommation :

- Viande blanche : 10 kg/hab/an
- Oeufs de consommation : 120 oeufs/hab/an.

A. Orientations du plan

Elles se résument comme suit :

- recherche d'une meilleure intégration de l'aviculture dans l'économie nationale,
- renforcement des structures et des facteurs de production par le biais de structures de moyenne dimension,
- renforcement des secteurs autogéré et privé dans le domaine de la production de l'oeuf de consommation par le biais de crédits spéciaux,
- création d'une structure spécialisée dans la formation avicole et organisation du circuit de vulgarisation dans le but d'atteindre une meilleure production,
- Diversification des espèces par l'introduction de la Dinde et du Lapin.

B. Organisation

En terme de structures, l'organisation globale est identique à celle de la période précédente.

L'ONAB, l'ONAPSA et les Offices Avicoles ont pour principal souci :

- de bien maîtriser la production et l'approvisionnement en aliments et en cheptels,
- de rechercher une constante fluidité dans les mouvements de l'approvisionnement,
- d'éviter des ruptures des stocks d'aliments.

Les Offices avicoles doivent également :

- assurer une poursuite du développement du réseau de production,
- mettre en place un réseau d'abattage de petite et moyenne capacité.

Au niveau des producteurs, il est recherché une augmentation spectaculaire de la production, particulièrement d'oeufs de consommation. Pour ce faire, des crédits spéciaux sont accordés aux producteurs, particulièrement aux privés.

C. Evolution de la production et de la consommation annuelle par habitant, de viande blanche et d'oeufs de consommation.

D. Pré-bilan de la période 1985/1989

En deux ans, l'augmentation de la production de poulets de chair et d'oeufs de consommation a été spectaculaire.

Dans le cas du poulet de chair cela est dû, d'une part, à la stagnation de la production des viandes rouges et à la diminution des importations de ces dernières, d'autre part à la demande toujours croissante des protéines animales.

L'intérêt des producteurs porté à la production de l'oeuf a induit l'augmentation des importations de poulettes démarrées. Il restera à supprimer ces importations dans la seconde partie du plan.

III. – Performances enregistrées et problèmes rencontrés

1. Performances enregistrées

Diverses enquêtes effectuées auprès des centres de production, des offices, des domaines autogérés et des privés montrent que les performances obtenues varient énormément.

Pour le poulet de chair nous enregistrons un poids vif moyen variant entre 1 600 gr et 1 800 gr, avec un indice de consommation variant entre 2,70 et 3,20. Généralement, les éleveurs (secteur privé particulièrement) utilisent 5 kg d'aliment pour produire un poulet pesant en moyenne entre 1 700 gr et 1 800 gr à 60 jours d'âge et plus (60 à 70 jours).

Au niveau des offices, les quantités d'aliment sont plus rigoureusement contrôlées : on obtient généralement à 56 jours un poulet variant de 1 600 à 1 700 gr avec 4,5 kg d'aliment. Pour la poule pondeuse, le pic de ponte moyen dans le secteur privé est de 80-85%, alors qu'au niveau des offices on enregistre des pics de ponte plus faibles (gros complexes). Globalement dans les secteurs privé et autogéré le nombre d'oeufs produits se situe entre 200 et 220 oeufs par poule départ.

Globalement, les performances techniques obtenues avec la poule pondeuse sont meilleures que celles obtenues avec le poulet de chair. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'élevage s'effectue en cages ; ce

type d'élevage est mieux maîtrisé et les risques sanitaires sont minimisés. Toutefois les performances des poudeuses sont encore relativement faibles et restent à améliorer.

2. Problèmes rencontrés

Au niveau des producteurs (privés et autogérés), les principaux problèmes rencontrés sont les suivants :

- Il existe des ruptures d'approvisionnement en facteurs de production.
- La couverture sanitaire est faible car d'une part, les services vétérinaires sont composés de jeunes cadres insuffisamment spécialisés, d'autre part il n'y a pas de suivi des coopératives avicoles par manque de techniciens.
- La qualité de l'aliment est parfois reprochable (gain de poids faible, picage...).
- Les conditions d'ambiance pendant l'été (fortes chaleurs) entraînent souvent des ruptures de mise en place de poussins durant cette période.
- Les producteurs manquent de technicité : le gain financier est réalisé si facilement qu'ils ne font pas d'efforts pour améliorer l'hygiène et la technicité.

En amont, au niveau des offices avicoles, les difficultés sont d'ordres divers :

- Les grands complexes avicoles réalisés dans la décennie 70-80 sont difficilement gérables et les performances restent relativement faibles. En production d'oeufs, des complexes de 100 000 – 200 000 et 300 000 poules ont été mis en place ; les meilleurs résultats ont toujours été enregistrés avec ceux de 100 000 poules poudeuses.
- La maîtrise est difficile du fait de l'automatisation des systèmes de contrôle d'ambiance.
- Le personnel est insuffisamment qualifié et la maintenance souvent assez mal assurée.

IV. – Dépendance économique et solutions à envisager

La production aviaire réalisée induit une grande dépendance vis-à-vis de l'étranger, due à l'adoption inévitable du modèle d'élevage avicole de type industriel (taux de démographie 3,2 %). Pour réaliser ses objectifs de production, l'Etat a eu recours à d'importantes importations en matières premières alimentaires, en cheptel et en équipements.

1. Matières premières alimentaires

La formule de l'aliment est la suivante :

- Maïs = 60%,
- Tourteau de soja = 22%,
- Farine de poisson = 4-6%,
- Issues de meunerie = 10%.

Parmi les matières premières qui composent cette ration, environ 90% sont importées, à savoir, le maïs, le tourteau de soja et toute la farine de poisson.

Au cours du premier plan quinquennal 1980/1984, les importations annuelles en matières premières ont ainsi évolué :

- Maïs : de 100 000 à 520 000 tonnes,
- Tourteau de soja : de 55 000 à 140 000 tonnes,
- Farine de poisson : de 15 000 à 40 000 tonnes.

Les prévisions pour la fin du plan 1985-1989 sont les suivantes :

- maïs : 1 000 000 t,
- tourteau de soja : 400 000 t,
- farine de poisson : 90 000 t.

Pour diminuer ces importations, plusieurs alternatives peuvent être envisagées :

Agir au niveau de l'économie des nutriments en rationalisant les normes alimentaires pour nos conditions locales. Cela requiert des travaux sur plusieurs thèmes concernant les taux énergétiques, les taux azotés, et l'étude des périodes d'élevage.

Améliorer l'indice de consommation :

- par l'utilisation d'une ration plus énergétique,
- par la présentation d'un aliment granulé à la place du farineux,
- par la stabilité de la qualité de l'aliment,
- par le choix de souches présentant une meilleure conversion de l'aliment.

Diminuer la dépense vis-à-vis du système Maïs-Soja par l'utilisation des matières premières et sous-produits locaux : autres céréales (orge, triticale, blé fourrager, etc...), autres légumineuses (féverole, pois fourrager, lupin...) et sous-produits tels que les farines de viande en particulier de volailles.

2. Matériel génétique

Le premier plan quinquennal a nécessité la mise en place, pour la dernière année du plan de :

- 122 000 000 poussins,
- 6 250 000 poules pondeuses,
- 1 140 000 reproducteurs chair,
- 50 000 reproducteurs ponte.

Pour répondre aux objectifs de IIème plan quinquennal, nous devons mettre en place pour 1989 :

- 160 000 000 poussins,
- 12 600 000 poules pondeuses,
- 1 700 000 reproducteurs chair,
- 300 000 reproducteurs ponte.

Soit une multiplication de 1,3 pour le poulet de chair, par 2 pour la poule pondeuse, par 1,5 pour les reproducteurs chair et par 6 pour les reproducteurs ponte.

Par ailleurs, en 1986, nos importations en poulettes démarrées étaient de l'ordre de 50% et en oeufs à couver de l'ordre de 30%. L'objectif est de diminuer, voire d'éliminer notre dépendance en poulettes démarrées et en oeufs à couver pour le poulet de chair en mettant en place les élevages de reproducteurs chair et ponte nécessaires.

Nous devons aussi envisager l'installation de grands parentaux pour les années à venir après 1990.

3. Equipement

La mise en place d'une importante production sur moins de dix années a nécessité de gros investissements, aussi bien en gros équipements (abattoirs, couvoirs, poulaillers...) qu'en petits matériels d'élevage. Ces dernières années, nous notons des progrès dans la fabrication locale du petit matériel d'élevage.

4. La diversification des produits avicoles

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche a choisi de développer les espèces Dinde et Lapin. En effet, la demande en protéines augmente aussi bien au niveau du pays (démographie) qu'au niveau de la ration de l'individu. Ainsi, le besoin de diversifier les produits avicoles commence à se faire sentir.

Par ailleurs, les deux espèces choisies présentent certains avantages liés à l'intégration du développement des productions animales (meilleure utilisation de matières premières locales).

V. – Conclusion

En une quinzaine d'années, l'aviculture algérienne a connu un spectaculaire développement qui a permis l'obtention d'une ration alimentaire mieux équilibrée du point de vue protéique.

Cependant, cette rapide évolution de l'aviculture a nécessité progressivement d'énormes importations en aliments, cheptels, équipements et produits vétérinaires dont le pays reste dépendant.

L'aviculture algérienne aborde à présent une nouvelle phase, à savoir la recherche d'une meilleure productivité et d'une intégration nationale progressive.

Tableau 1 : Evolution de la production et de la consommation annuelle par habitant, de viande blanche et d'oeufs de consommation

Année	Viande Blanche		Oeufs de consommation			
	Production (t)	Consom. kg/hab./an	Production (millions)	Consom. oeufs/hab./an	Importations (millions)	Consom. ajustée par les import.
1971	4 980	0,371	Estimée à	Estimée à		
1972	11 500	0,827	200	15		
1973	14 654	1,015				
1974	19 744	1,322				
1975	47 000	3,046				
1976	74 763	4,346				
1977	69 235	4,534				
1978	75 500	4,520				
1979	76 700	4,514	280	15	600	45

Tableau 2 : Evolution de la production et de la consommation annuelle par habitant, de viande blanche et d'oeufs de consommation

Année	Viande Blanche			Oeufs de consommation				
	Production (t)	Consom. kg/hab./an	Objectif fin de plan	Production (millions)	Consom. oeufs/hab./an	Objectif fin de plan	Importations (millions)	Consom. ajustée par les import.
1980	95 800	5,322		308	21		672	51
1981	110 700	5,950		407	28		700	56
1982	118 000	5,878		413	25		1 022	71
1983	137 000	6,608		680	31		1 200	89
1984	144 000	7,238	7 kg	981	49	58 oeufs	900	87

Tableau 3 : Evolution de la production et de la consommation annuelle par habitant, de viande blanche et d'oeufs de consommation

Année	Viande Blanche			Oeufs de consommation				
	Production (t)	Consom. kg/hab./an	Objectif fin de plan	Production (millions)	Consom. oeufs/hab./an	Objectif fin de plan	Importations (millions)	Consom. ajustée par les import.
1985	163 000	7,360		1 730	78		300	92
1986	210 000	9,187		2 200	96		0	-
1987	-	-		-	-		-	-
1988	-	-		-	-		-	-
1989	-	-	10 kg	-	-	120 oeufs	-	-